



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

"Soumission pour projet no « 2023-07-18 ».

PROJET : Pavage Rue des Récoltes 2023 / MBAM-22030138-A0

DESCRIPTION DU PROJET : Le projet consiste à scarifier, à décontaminer, et à remettre en forme, la fondation granulaire existante, à appliquer un liant d'accrochage sur les surfaces, à appliquer la couche de base d'enrobé spécifiée aux plans, à recharger les accotements et autres travaux connexes. La couche d'usure ne fait pas partie du présent appel d'offres.

Les entrées charretières pavées sont raccordées à même les travaux de pavage de la chaussée, un trait de scie est prévu au raccordement des entrées charretières.

Recharger les accotements de chaque côté de la chaussée et raccorder les entrées charretières, le tout avec de la pierre concassée MG-20 récupérée de la décontamination, compacté à 95 % de l'optimum Proctor modifié.

La Municipalité de Sainte-Barbe demande des soumissions pour les travaux décrits précédemment. Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Pavage Rue des Récoltes 2023 » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante www.seao.ca, selon les coûts et les modalités de ce système, à compter du **19 juillet 2023**.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent seront considérées. Dans le cas d'un consortium, cette exigence est jugée satisfaite lorsque chacune des parties s'est procuré lesdits documents.

Les soumissions (1 original et 1 copie) doivent être reçues à l'hôtel de ville à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant le 11 septembre 2023, à 10h00 h**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Municipalité de Sainte-Barbe ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 18^e jour de juillet deux mille vingt-trois.

Chantal Girouard,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 juillet 2023 entre 8 H 00 et 16 H 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juillet 2023.

Chantal Girouard,
Directrice générale et greffière-trésorière